

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ERCE PRES LIFFRE**

Numéro SIRET : 21350107500013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE LIFFRE

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voqué par nature**

**BUDGET : Commune d'Ercé près Liffré**

**ANNEE 2020**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses  
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes  
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
 p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.28	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.30	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.31	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.32	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.33	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.34	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.36	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.37	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

<b>Code INSEE</b> 35107	<b>ERCE PRES LIFFRE</b> Commune d'Ercé près Liffré	<b>BP</b> 2020
----------------------------	---	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 840
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	884,84	0,00
2	Produit des impositions directes/population	260,15	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	720,11	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	68,87	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	192,17	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,42%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	153,03%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	9,56%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****VUE D'ENSEMBLE****A1****FUNCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 634 477,74	1 324 996,40
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 309 481,34
	=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>		<b>1 634 477,74</b>	<b>1 634 477,74</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	718 114,17	286 628,36
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	63 000,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 494 485,81
	=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>		<b>781 114,17</b>	<b>781 114,17</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>2 415 591,91</b>	<b>2 415 591,91</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	297 698,57	0,00	289 325,00	289 325,00	289 325,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	729 444,66	0,00	772 008,00	772 008,00	772 008,00
014	Atténuations de produits	79 676,00	0,00	79 676,00	79 676,00	79 676,00
65	Autres charges de gestion courante	118 343,00	0,00	288 815,00	288 815,00	288 815,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 225 162,23</b>	<b>0,00</b>	<b>1 429 824,00</b>	<b>1 429 824,00</b>	<b>1 429 824,00</b>
66	Charges financières	39 300,00	0,00	44 200,00	44 200,00	44 200,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	93 931,37	93 931,37	93 931,37
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	30 000,00		60 154,53	60 154,53	60 154,53
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 294 662,23</b>	<b>0,00</b>	<b>1 628 109,90</b>	<b>1 628 109,90</b>	<b>1 628 109,90</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	100 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	6 367,84		6 367,84	6 367,84	6 367,84
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>106 367,84</b>		<b>6 367,84</b>	<b>6 367,84</b>	<b>6 367,84</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 401 030,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 634 477,74</b>	<b>1 634 477,74</b>	<b>1 634 477,74</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 634 477,74

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	22 500,00	22 500,00	22 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	210 300,00	0,00	149 260,00	149 260,00	149 260,00
73	Impôts et taxes	569 102,76	0,00	630 016,25	630 016,25	630 016,25
74	Dotations, subventions et participations	479 938,00	0,00	492 288,15	492 288,15	492 288,15
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 299 340,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 300 064,40</b>	<b>1 300 064,40</b>	<b>1 300 064,40</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	24 932,00	24 932,00	24 932,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 299 340,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 324 996,40</b>	<b>1 324 996,40</b>	<b>1 324 996,40</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 299 340,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 324 996,40</b>	<b>1 324 996,40</b>	<b>1 324 996,40</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

309 481,34

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 634 477,74

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>6 367,84</b>
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	62 120,00	1 000,00	9 000,00	9 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 002,00	0,00	36 523,00	36 523,00	36 523,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	305 436,37	62 000,00	18 200,24	18 200,24	80 200,24
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>389 558,37</b>	<b>63 000,00</b>	<b>63 723,24</b>	<b>63 723,24</b>	<b>126 723,24</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	90,00	0,00	154 829,78	154 829,78	154 829,78
13	Subventions d'investissement		0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	141 000,00	0,00	399 561,15	399 561,15	399 561,15
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>141 090,00</b>	<b>0,00</b>	<b>654 390,93</b>	<b>654 390,93</b>	<b>654 390,93</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>530 648,37</b>	<b>63 000,00</b>	<b>718 114,17</b>	<b>718 114,17</b>	<b>781 114,17</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>530 648,37</b>	<b>63 000,00</b>	<b>718 114,17</b>	<b>718 114,17</b>	<b>781 114,17</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

781 114,17

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	185 752,07	0,00	248 561,15	248 561,15	248 561,15
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>185 752,07</b>	<b>0,00</b>	<b>248 561,15</b>	<b>248 561,15</b>	<b>248 561,15</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	40 049,06	0,00	31 699,37	31 699,37	31 699,37
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	145 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>216 049,06</b>	<b>0,00</b>	<b>31 699,37</b>	<b>31 699,37</b>	<b>31 699,37</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>401 801,13</b>	<b>0,00</b>	<b>280 260,52</b>	<b>280 260,52</b>	<b>280 260,52</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	100 000,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 367,84		6 367,84	6 367,84	6 367,84
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>106 367,84</b>		<b>6 367,84</b>	<b>6 367,84</b>	<b>6 367,84</b>
<b>TOTAL</b>		<b>508 168,97</b>	<b>0,00</b>	<b>286 628,36</b>	<b>286 628,36</b>	<b>286 628,36</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

494 485,81

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

781 114,17

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

6 367,84

<b>ERCE PRES LIFFRE - 35 - Commune d'Ercé près Liffré</b>	<b>BP 2020</b>
---	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	289 325,00		289 325,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	772 008,00		772 008,00
014	Atténuations de produits	79 676,00		79 676,00
65	Autres charges de gestion courante	288 815,00		288 815,00
66	Charges financières	44 200,00	0,00	44 200,00
67	Charges exceptionnelles	93 931,37	0,00	93 931,37
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	6 367,84	6 367,84
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	60 154,53		60 154,53
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>1 628 109,90</b>	<b>6 367,84</b>	<b>1 634 477,74</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 634 477,74

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	154 829,78	0,00	154 829,78
13	Subventions d'investissement	100 000,00	0,00	100 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	399 561,15	0,00	399 561,15
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	36 523,00	0,00	36 523,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	80 200,24	0,00	80 200,24
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>781 114,17</b>	<b>0,00</b>	<b>781 114,17</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

781 114,17

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 500,00		22 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	149 260,00		149 260,00
73	Impôts et taxes	630 016,25		630 016,25
74	Dotations, subventions et participations	492 288,15		492 288,15
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	0,00	6 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	24 932,00	0,00	24 932,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>1 324 996,40</b>	<b>0,00</b>	<b>1 324 996,40</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 309 481,34

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 634 477,74

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	31 699,37	0,00	31 699,37
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	248 561,15	0,00	248 561,15
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		5 387,34	5 387,34
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		980,50	980,50
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>280 260,52</b>	<b>6 367,84</b>	<b>286 628,36</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 494 485,81

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 781 114,17

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>297 698,57</b>	<b>289 325,00</b>	<b>289 325,00</b>
60611	Eau et assainissement	8 000,00	7 500,00	7 500,00
60612	Énergie - Électricité	55 000,00	54 000,00	54 000,00
60621	Combustibles	8 500,00	9 000,00	9 000,00
60622	Carburants	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation	58 000,00	48 000,00	48 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	8 000,00	8 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 800,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6067	Fournitures scolaires	10 060,00	9 500,00	9 500,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	550,00	550,00
6132	Locations immobilières	533,57	8 100,00	8 100,00
61521	Terrains	4 000,00	7 800,00	7 800,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	20 000,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	20 000,00	33 000,00	33 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	5 000,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61558	Autres biens mobiliers	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	12 000,00	14 000,00	14 000,00
6161	Assurance multirisques	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6182	Documentation générale et technique	800,00	800,00	800,00
61841	Versement org form ase	3 500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	600,00	570,00	570,00
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux		0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	4 600,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	600,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	9 100,00	9 100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 500,00	1 600,00	1 600,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	305,00	305,00	305,00
62878	A d'autres organismes		0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	4 000,00	4 500,00	4 500,00
63512	Taxes foncières	2 500,00	1 500,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	2 600,00	2 500,00	2 500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>729 444,66</b>	<b>772 008,00</b>	<b>772 008,00</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 300,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	8 500,00	8 600,00	8 600,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 500,00	1 200,00	1 200,00
6411	Personnel titulaire	380 000,00	415 000,00	415 000,00
6413	Personnel non titulaire	116 600,00	120 000,00	120 000,00
64162	Emplois d'avenir	334,66	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	66 000,00	63 600,00	63 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	120 000,00	126 000,00	126 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 000,00	780,00	780,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 650,00	30 528,00	30 528,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	4 060,00	4 000,00	4 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
6488	Autres charges	1 000,00	1 300,00	1 300,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>79 676,00</b>	<b>79 676,00</b>	<b>79 676,00</b>
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agricult	70,00	70,00	70,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
739221	FNGIR	79 606,00	79 606,00	79 606,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>118 343,00</b>	<b>288 815,00</b>	<b>288 815,00</b>
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif		166 000,00	166 000,00
6531	Indemnités	55 600,00	42 000,00	42 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 400,00	1 764,00	1 764,00
6535	Formation		1 200,00	1 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	200,00	200,00
6553	Service d'incendie	27 543,00	27 731,00	27 731,00
65548	Autres contributions		0,00	0,00
657362	CCAS	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	31 000,00	48 400,00	48 400,00
65888	Autres	100,00	20,00	20,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 225 162,23</b>	<b>1 429 824,00</b>	<b>1 429 824,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>39 300,00</b>	<b>44 200,00</b>	<b>44 200,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	34 500,00	42 000,00	42 000,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	2 500,00	2 200,00	2 200,00
6688	Autres	2 300,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>200,00</b>	<b>93 931,37</b>	<b>93 931,37</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	200,00	200,00
678	Autres charges exceptionnelles		93 731,37	93 731,37
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>30 000,00</b>	<b>60 154,53</b>	<b>60 154,53</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 294 662,23</b>	<b>1 628 109,90</b>	<b>1 628 109,90</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>	<b>6 367,84</b>	<b>6 367,84</b>	<b>6 367,84</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	5 387,34	5 387,34	5 387,34
6812	Dotations aux amort. des charges de fonctionnement à répa	980,50	980,50	980,50
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>106 367,84</b>	<b>6 367,84</b>	<b>6 367,84</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>106 367,84</b>	<b>6 367,84</b>	<b>6 367,84</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 401 030,07</b>	<b>1 634 477,74</b>	<b>1 634 477,74</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 634 477,74

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>30 000,00</b>	<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	30 000,00	22 500,00	22 500,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>210 300,00</b>	<b>149 260,00</b>	<b>149 260,00</b>
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	3 200,00	3 200,00	3 200,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	70 000,00	60 000,00	60 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	120 000,00	80 000,00	80 000,00
706811	Redevance d'assainissement collectif		4 060,00	4 060,00
70688	Autres prestations de services	200,00	0,00	0,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	10 000,00	0,00	0,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales		0,00	0,00
70873	par les C.C.A.S	1 300,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	4 600,00	1 000,00	1 000,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>569 102,76</b>	<b>630 016,25</b>	<b>630 016,25</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	423 736,00	478 669,00	478 669,00
73211	Attribution de compensation	80 366,76	79 081,25	79 081,25
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	30 000,00	37 266,00	37 266,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	35 000,00	35 000,00	35 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>479 938,00</b>	<b>492 288,15</b>	<b>492 288,15</b>
7411	Dotation forfaitaire	171 000,00	171 968,00	171 968,00
74121	Dotation de solidarité rurale	100 000,00	117 406,00	117 406,00
74127	Dotation nationale de péréquation	60 000,00	64 216,00	64 216,00
744	FCTVA		2 710,15	2 710,15
74718	Autres		200,00	200,00
74751	GFP de rattachement		0,00	0,00
7478	Autres organismes	74 000,00	74 000,00	74 000,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP	55 000,00	40 000,00	40 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	5 307,00	5 400,00	5 400,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	14 631,00	16 388,00	16 388,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>10 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>
752	Revenus des immeubles	10 000,00	6 000,00	6 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>1 299 340,76</b>	<b>1 300 064,40</b>	<b>1 300 064,40</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>		<b>24 932,00</b>	<b>24 932,00</b>
7788	Produits exceptionnels divers		24 932,00	24 932,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 299 340,76</b>	<b>1 324 996,40</b>	<b>1 324 996,40</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 299 340,76</b>	<b>1 324 996,40</b>	<b>1 324 996,40</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

309 481,34

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 634 477,74

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).  
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	<b>Stocks</b>		0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	62 120,00	9 000,00	9 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	5 000,00	3 500,00	3 500,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	4 400,00	5 500,00	5 500,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	2 720,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>		0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	22 002,00	36 523,00	36 523,00
2111	Terrains nus		2 442,00	2 442,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	14 502,00	15 147,00	15 147,00
2184	Mobilier		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 500,00	18 934,00	18 934,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>		0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	305 436,37	18 200,24	18 200,24
2313	Constructions	210 936,37	17 400,24	17 400,24
2315	Installations, matériel et outillage techniques	94 500,00	800,00	800,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>389 558,37</b>	<b>63 723,24</b>	<b>63 723,24</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	90,00	154 829,78	154 829,78
10226	Taxe d'aménagement	90,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		154 829,78	154 829,78
13	<b>Subventions d'investissement</b>		100 000,00	100 000,00
1328	Autres		100 000,00	100 000,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	141 000,00	399 561,15	399 561,15
1641	Emprunts en euros	140 000,00	150 000,00	150 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
168741	Communes membres du GFP		248 561,15	248 561,15
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>141 090,00</b>	<b>654 390,93</b>	<b>654 390,93</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>530 648,37</b>	<b>718 114,17</b>	<b>718 114,17</b>
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</b>		0,00	0,00
041	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>		0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>			0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>530 648,37</b>	<b>718 114,17</b>	<b>718 114,17</b>

	+
<b>RESTES A REALISER 2019 (11)</b>	<b>63 000,00</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>781 114,17</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
13251	GFP de rattachement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	185 752,07	248 561,15	248 561,15
1641	Emprunts en euros	185 752,07	0,00	0,00
168741	Communes membres du GFP		248 561,15	248 561,15
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>185 752,07</b>	<b>248 561,15</b>	<b>248 561,15</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	70 049,06	31 699,37	31 699,37
10222	F.C.T.V.A.	20 049,06	11 699,37	11 699,37
10223	T.L.E.		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	30 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	145 000,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>216 049,06</b>	<b>31 699,37</b>	<b>31 699,37</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>401 801,13</b>	<b>280 260,52</b>	<b>280 260,52</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	100 000,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	6 367,84	6 367,84	6 367,84
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	5 387,34	5 387,34	5 387,34
4818	Charges à étaler	980,50	980,50	980,50
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>106 367,84</b>	<b>6 367,84</b>	<b>6 367,84</b>
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>106 367,84</b>	<b>6 367,84</b>	<b>6 367,84</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>508 168,97</b>	<b>286 628,36</b>	<b>286 628,36</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2019 (10)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>494 485,81</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>781 114,17</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 106  
LIBELLE : VOIRIE - SECURISATION  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 32 000,00		b	b 0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>		0,00			0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		0,00			0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		0,00			0,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		0,00			0,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		32 000,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique		32 000,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
<b>13 Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1323 Départements	0,00	0,00
13251 GFP de rattachement	0,00	0,00
1328 Autres	0,00	0,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-32 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 110

LIBELLE : MEDIATHEQUE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 500,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			500,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

**RESULTAT = (c+d) - (a+b)**  
**Excédent de financement si positif**  
**Besoin de financement si négatif**

-500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 136  
LIBELLE : EFFACEMENT DES RESEAUX

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 30 000,00		b	b 800,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		30 000,00			800,00
2315	Installations, matériel et outillage technique		30 000,00			800,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						-30 800,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 137

LIBELLE : INFORMATIQUE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
1641	Emprunts en euros		0,00		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		0,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 138

LIBELLE : EXTENSION ECOLE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a	0,00	b	b
						0,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
2031	Frais d'études			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d
			0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00
13251	GFP de rattachement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
1641	Emprunts en euros		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		0,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 139  
LIBELLE : ADRESSAGE COMMUNE - DENOMINATION DES VOIES  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		0,00
<b>Excédent de financement si positif</b>		
<b>Besoin de financement si négatif</b>		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 140

LIBELLE : TERRAIN

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 2 442,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			2 442,00
2111	Terrains nus		0,00			2 442,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-2 442,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 141

LIBELLE : TRAVAUX BATIMENT ALSH

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 14 400,24
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			14 400,24
2313	Constructions		0,00			14 400,24

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>			-14 400,24
Excédent de financement si positif			
Besoin de financement si négatif			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 77  
LIBELLE : EQUIPEMENT ET MOBILIER ECOLE ET CLSH

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a	0,00	b	b 27 671,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		27 671,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		14 447,00
2184	Mobilier			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		13 224,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d
		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1328	Autres		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-27 671,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 82

LIBELLE : EQUIPEMENTS MAIRIE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 6 200,00
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>		0,00			5 500,00
2051	Concessions et droits similaires		0,00			5 500,00
2088	Autres immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>		0,00			0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>		0,00			700,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			700,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		0,00			0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-6 200,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 83  
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 0,00		b	b 8 210,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			5 210,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			5 210,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			3 000,00
2313	Constructions		0,00			3 000,00
2315	Installations, matériel et outillage technique		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-8 210,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 99  
LIBELLE : PLAN LOCAL D URBANISME  
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>			a 1 000,00		b	b 3 500,00
20	Immobilisations incorporelles		1 000,00			3 500,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et		1 000,00			3 500,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser 2019 (2)</b>		<b>Recettes de l'exercice</b>		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	0,00	d		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
1323	Départements		0,00			0,00
1328	Autres		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
1641	Emprunts en euros		0,00			0,00
<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>						
<b>Excédent de financement si positif</b>						<b>-4 500,00</b>
<b>Besoin de financement si négatif</b>						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV - ANNEXES

## IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## A2.2

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)					2 200 000,00									
0421016077706	BCME	10/01/2006		30/01/2006	2 200 000,00									
0421016077707	BCME	25/04/2006		30/09/2006	110 000,00	F		3,2	3,2		T	P	N	A-1
1222520200A220	CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE	15/11/2007		02/01/2008	130 000,00	F		3,75	3,75		T	P	N	A-1
0421016077712	BCME	18/12/2008		28/02/2009	300 000,00	F		4,57	4,57		T	P	N	A-1
00035162163	CRCA	18/12/2009		30/03/2010	200 000,00	F		4,89	4,89		T	P	N	A-1
85100658	CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE	15/10/2010		30/03/2010	150 000,00	R		2,68	2,45765		T	P	N	A-1
1210613	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/12/2011		25/01/2011	150 000,00	F		2,93	2,93		T	P	N	A-1
8270518	CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE	20/11/2012		01/01/2013	100 000,00	F		4,51	4,51		A	P	N	A-1
10000060276	CRCA	04/06/2013		15/03/2013	100 000,00	F		4,39	4,39		T	P	N	A-1
10000505913	CRCA	15/05/2017		10/10/2013	120 000,00	F		3,7	3,7		T	P	N	A-1
5278035	CAISSE D'EPARGNE DE BRETAGNE	16/04/2018		05/09/2017	200 000,00	R		0,601	0,59336		T	X	N	A-1
8270400	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/08/2018		16/07/2018	40 000,00	F		1,24	1,24788		T	X	N	A-1
82704	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/08/2018		01/06/2020	190 000,00	R		1,78	1,61801		T	C	N	A-1
<b>Total général</b>				01/12/2019	410 000,00	R		2,03	2,02942		T	C	N	A-1
					2 200 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

A2.2

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
						Emprunts et Dettes au 01/01/2020						
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 399 260,78					149 139,33	37 522,13	0,00	1 011,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 399 260,78					149 139,33	37 522,13	0,00	1 011,43
0421016077706	N	0,00		9 080,29	0,75	F	3,2		9 080,29	182,03	0,00	0,00
0421016077707	N	0,00		16 510,52	1,42	F	3,75		10 903,99	467,01	0,00	0,00
1222520200A220	N	0,00		161 476,07	8,25	F	4,57		15 866,73	7 228,67	0,00	0,00
0421016077712	N	0,00		113 979,91	8,83	F	4,89		10 345,21	5 385,83	0,00	0,00
00035162183	N	0,00		82 614,02	9,92	R	2,45765		7 895,08	2 134,65	0,00	0,00
85100558	N	0,00		89 346,90	9,75	F	2,93		7 786,58	2 575,06	0,00	0,00
1210613	N	0,00		61 433,96	7,00	F	4,51		6 547,11	2 770,67	0,00	0,00
8270518	N	0,00		61 353,00	7,92	F	4,39		6 549,53	2 586,55	0,00	0,00
10000060276	N	0,00		77 884,54	8,50	F	3,7		7 684,39	2 775,93	0,00	0,00
10000505913	N	0,00		100 739,34	2,42	R	0,59336		40 114,33	515,15	0,00	26,31
5278035	N	0,00		28 258,90	3,25	F	1,24788		7 949,42	313,54	0,00	52,47
8270400	N	0,00		190 000,00	30,17	R	1,61801		4 749,99	2 498,74	0,00	272,97
82704	N	0,00		406 583,33	29,67	R	2,02942		13 666,68	8 088,30	0,00	659,68
<b>Total général</b>		0,00		1 399 260,78					149 139,33	37 522,13	0,00	1 011,43

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)</b>														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
<b>Barrière simple (B)</b>														
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 (E)</b>														
<b>Autres types de structures (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent, suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	13					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 399 260,78					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>553 390,93</b>	<b>553 390,93</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>398 561,15</b>	<b>398 561,15</b>
1641	Emprunts en euros	150 000,00	150 000,00
1687	Autres dettes	248 561,15	248 561,15
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>154 829,78</b>	<b>154 829,78</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	154 829,78	154 829,78
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	154 829,78	154 829,78
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>553 390,93</b>	<b>63 000,00</b>	<b>D001 0,00</b>	<b>616 390,93</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>38 067,21</b>	<b>III 38 067,21</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>31 699,37</b>	<b>31 699,37</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	11 699,37	11 699,37
10223	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>6 367,84</b>	<b>6 367,84</b>
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	5 387,34	5 387,34
4818	Charges à étaler	980,50	980,50
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>38 067,21</b>	<b>0,00</b>	<b>494 485,81</b>	<b>0,00</b>	<b>532 553,02</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 616 390,93</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 532 553,02</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) -83 837,91</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

C1

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		3	0	3	3	0	3
Attaché	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif de 1ère Classe	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		5	7	12	12	0	12
Adjoint Technique	C	3	4	7	7	0	7
Adjoint Technique principal de 2ème classe	C	1	3	4	4	0	4
Agent de Maîtrise Principal	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0	1	1	1	0	1
Atsem principal de 1ère classe	C	0	1	1	1	0	1
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0	0	0	0	0	0
Adjoint Territorial du Patrimoine	C	0	0	0	0	0	0
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		3	0	3	3	0	3
Animateur	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint d'Animation	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		11	8	19	19	0	19

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe foncière sur les propriétés bâties	891 400,00	943,794	19,750	-37,082	176 052,00	556,739
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	86 300,00	1,054	38,130	21,472	32 906,00	22,752
<b>TOTAL</b>	<b>977 700,00</b>	<b>-59,950</b>			<b>208 958,00</b>	<b>-50,687</b>

ERCE PRES LIFFRE - 35 - Commune d'Ercé près Liffré		BP	2020
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

Présenté par le Maire,  
A Ercé-près-Liffré, le 23/07/2020  
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.  
A Ercé-près-Liffré, le 23/07/2020

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de membres présents :  
 Nombre de suffrages exprimés :  
 VOTES : Pour :  
 Contre :  
 Abstention :  
 Date de convocation : 18/07/2020

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Ercé-près-Liffré, le .....